

ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

ILNAS-EN IEC 62641:2022/A11:2022

Conducteurs pour lignes aériennes - Fils d'aluminium et en alliage d'aluminium pour conducteurs toronnés à couches concentriques

Conductors for overhead lines -
Aluminium and aluminium alloy wires for
concentric lay stranded conductors

Leiter für Freileitungen - Drähte aus
Aluminium und Aluminiumlegierung für
Leiter aus konzentrisch verseilten
Drähten

05/2022



Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN IEC 62641:2022/A11:2022 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN IEC 62641:2022/A11:2022.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

ILNAS-EN IEC 62641:2022/A11:2022

NORME EUROPÉENNE **EN IEC 62641:2022/A11**

EUROPÄISCHE NORM

EUROPEAN STANDARD

Mai 2022

ICS 29.240.20; 29.060.01

Version française

Conducteurs pour lignes aériennes - Fils d'aluminium et en alliage d'aluminium pour conducteurs toronnés à couches concentriques

Leiter für Freileitungen - Drähte aus Aluminium und Aluminiumlegierung für Leiter aus konzentrisch verseilten Drähten

Conductors for overhead lines - Aluminium and aluminium alloy wires for concentric lay stranded conductors

Le présent amendement A11 modifie la Norme Européenne EN IEC 62641:2022. Il a été adopté par le CENELEC le 2022-04-11. Les membres du CENELEC sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à l'amendement.

Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du CEN-CENELEC Management Centre ou auprès des membres du CENELEC.

Le présent amendement existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CENELEC dans sa langue nationale, et notifiée au CEN-CENELEC Management Centre, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CENELEC sont les comités électrotechniques nationaux des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Macédoine du Nord, République de Serbie, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.



Comité Européen de Normalisation Electrotechnique
Europäisches Komitee für Elektrotechnische Normung
European Committee for Electrotechnical Standardization

CEN-CENELEC Management Centre: Rue de la Science 23, B-1040 Bruxelles

Avant-propos européen

Le présent document (EN IEC 62641:2022/A11:2022) a été élaboré par le CLC/TC 7X "Conducteurs pour lignes électriques aériennes".

Les dates suivantes sont fixées:

- date limite à laquelle ce document doit être mis en application au niveau national par publication d'une norme nationale identique ou par entérinement (dop) 2023-04-11
- date limite à laquelle les normes nationales en contradiction avec ce document doivent être annulées (dow) 2025-04-11

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. Le CENELEC ne saurait être tenu pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et de ne pas avoir signalé leur existence.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information et toute question concernant le présent document au comité national de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve sur le site web du CENELEC